

Instauration d'une politique de rachats fonciers réguliers et financièrement responsable

Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux,

Selon le PDcant et le PDcom, le déclassement de terres agricoles devrait permettre la construction de 5'700 logements et la création de 5'700 emplois à Bernex-est et Bernex-nord à un horizon qui va au-delà de 2030. La commune de Bernex, futur centre régional, va participer directement à l'effort cantonal dans la création de logements de manière à doubler sa population dans les prochaines décennies.

En matière d'aménagement, la commune n'est qu'une instance de préavis. C'est donc par la maîtrise du foncier que la commune peut influencer qualitativement les divers projets immobiliers qui vont être réalisés sur son territoire.

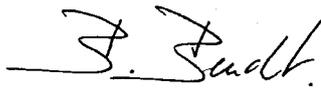
En effet, la maîtrise du foncier comme outil de gestion territoriale constitue un élément fondamental pour peser sur l'aménagement et sur la création de logements collectifs de qualité dans la commune.

La commune doit ainsi se munir d'une stratégie foncière proactive pour influencer plus fortement les constructions sur son territoire. Pour cela, la commune doit appréhender le foncier comme étant une ressource finie, non renouvelable et dont la gestion s'avère fondamentale à un aménagement maîtrisé et de qualité.

Or, la commune n'est pas propriétaire de terrains dans les zones concernées par le futur développement. Pour qu'il se fasse de manière harmonieuse, la commune doit accroître ses réserves foncières dans des points stratégiques.

Par ces motifs le Conseil municipal invite le Conseil administratif :

1. À se munir d'une stratégie d'acquisition foncière claire comme outil de gestion pour maîtriser l'aménagement du territoire communal ;
2. À engager une politique à long terme de rachats fonciers réguliers et financièrement responsables de terrains sur le territoire de la commune afin de créer une réserve foncière ;
3. À développer et encourager le développement de logements ~~collectifs~~ et de qualité en favorisant la participation des habitant-e-s.



Pour les Verts de Bernex, décembre 2013

Béatrice Beuchat

Lors de sa séance du 17.12.2013, le Conseil municipal ACCEPTE l'entrée en matière de cette motion à l'unanimité des membres présents (20 votants). Il demande :

par 13 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions (20 votants) : l'amendement suivant :
point 3 : suppression des termes "collectifs" et "et"

par 17 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention (20 votants) : l'amendement du parti Socialiste : ajout du point 4 : "A constituer et à alimenter une ligne budgétaire dédiée à cette politique dans le compte d'investissements pour l'achat de terrains"

par 19 voix pour et 1 abstention (20 votants) : le RENVOI de la motion AMENDEE au Conseil administratif.